

## Probleme avec garagiste voiture endommagée

Par RomainM3, le 23/12/2012 à 21:41

Bonjour,

J'ai déposé mon véhicule a un garagiste suite a un problème moteur il y a quelques mois et ma voiture a été accidenté alors qu'elle était dans son garage ainsi que les 4 jantes ont été volées.

Le garagiste me dit avoir retrouvé la voiture comme cela un matin et qu'il n'est pas responsable et donc ne veut pas réparer les dommages causés sur mon véhicule dans son garage.

De plus il m'a dit que son garage n'etait pas assuré a ce moment là. Je n'ai signé aucun papier avec le garage comme quoi je lui ai laissé mon véhicule et je voudrais savoir quel sont les recours possible ?

Merci d'avance.

Par chaber, le 29/12/2012 à 18:26

bonjour

le garagiste est responsable des véhicules dont il a la garde.

Vérifiez si vous avez une protection juridique pour intenter une action

## Par RomainM3, le 30/12/2012 à 13:12

bonjour oui jai bien une protection juridique mais le probleme c'est que je n'est signé aucun papier avec le garage. il serait capable de dire que je lui ai laisser le vehicule deja accidenté!